

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
19 avril 2006
Français
Original : anglais

**Communiqué officiel publié à l'issue de la 5416^e séance
(privée) du Conseil de sécurité**

**Tenue à huis clos dans la salle du Conseil de sécurité,
au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York,
le mercredi 19 avril 2006, à 10 h 50**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« À sa 5416^e séance, tenue à huis clos le 19 avril 2006, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée "Exposés des ministres ougandais des affaires étrangères et de la défense".

Conformément à la décision prise à la 5415^e séance, le Président, a, avec l'assentiment du Conseil, adressé une invitation conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, à M. Sam Kutesa, Ministre ougandais des affaires étrangères, et M. Amama Mbabazi, Ministre ougandais de la défense.

Les membres du Conseil et les ministres des affaires étrangères et de la défense ont eu un échange de vues. »

